



Démarches, Méthodes et Outils

ÉVALUER DES RISQUES PROFESSIONNELS (EvRP)

Réf

E

Publics

Toute personne désignée par son entreprise pour mettre en œuvre la démarche d'évaluation des risques professionnels (EvRP) : fonctionnels « sécurité et santé au travail », encadrants de proximité, membres de CHSCT,...

Pré-requis

Les candidats doivent avoir suivi avec succès l'autoformation en ligne « Acquérir des bases en prévention des risques professionnels » de l'INRS ou avoir suivi la formation « Obtenir des compétences de base en prévention » dans les services prévention des caisses de Sécurité sociale.
Joindre la photocopie de l'attestation de formation lors de l'inscription.

Objectifs

Mettre en œuvre une démarche participative d'évaluation des risques professionnels (EvRP), dans le respect des valeurs essentielles et des bonnes pratiques de « l'Assurance Maladie – Risques Professionnels/INRS ».

Contenu

- Le cadre législatif et réglementaire
- Les principes fondamentaux de l'EvRP
- Les aspects méthodologiques (démarche, outils...)
- L'identification des risques
- L'évaluation des risques (identification, hiérarchisation des risques, mesures de prévention)
- La formalisation des résultats et en particulier dans le « document unique ».

Méthodes pédagogiques

L'acquisition des compétences « méthodologiques » décrites dans ce référentiel sous-tend des mises en situation avec retour d'expériences collectives.

Durée

2 jours, soit 14 heures

Validation

A l'issue de cette formation, une attestation de fin de formation sera remise aux stagiaires.

Modalités d'inscription

Formation réalisée par la Carsat L-R

Date

3 avril et 3 mai

Localisation

Hérault